

Salaires

SOLDATS ET MATELOTS

- Soldat, salaire de base
- 1^{er} soldat (= 2 ans de service)

SOUS-OFFICIER

Recrutement normal (niveau C**)

- Candidat sous-officier
- Sous-officier (2 ans de service)

Recrutement durée limitée (BDL, niveau C)

- Candidat sous-officier
- Sous-officier (2 ans de service)

Recrutement sur diplôme (niveau B)

- Candidat sous-officier

OFFICIERS

Recrutement normal, complémentaire et cadre auxiliaire

- Candidat officier, - 18 ans
- Candidat officier, + 18 ans
- Sous-lieutenant
- À l'obtention du diplôme – brevet
 - Cadre Auxiliaire (4 ans de service)
 - Master en sciences sociales et militaires, en sciences nautiques, ingénieur industriel
 - Master en sciences de l'ingénieur, médecin, dentiste, vétérinaire, pharmacien

Recrutement durée limitée (BDL, niveau A***)

- Master (grade soldat)

Recrutement durée limitée (BDL, niveau B***)

- Bachelier (grade soldat)

Recrutement spécial

- Titulaire de master, Master en sciences nautiques, ingénieur industriel (grade soldat)
- Master en sciences de l'ingénieur, médecin, dentiste, vétérinaire, ... (grade soldat)

À partir de la nomination de sous-lieutenant

- Masters, SSMW/sciences nautiques/ingénieur industriel
- Master en sciences de l'ingénieur, médecin, dentiste, ...

BRUT

NET*

2449
2533

1990
2031

2449
2824

1990
2148

2449
2824

1990
2148

3349

2435

1469

1373

1959

1753

3033

2327

3791

2647

3791

2647

4416

2925

3791

2650

3536

2527

3791

2650

4416

2949

3898

2639

4537

2980

Centres d'information

CENTRE D'INFORMATION LIÈGE

Quartier Médecin Lieutenant Joncker
Rue Saint-Laurent 79
4000 Liège
ci.liege@mil.be
Tél. 02 442 85 11

CENTRE D'INFORMATION MARCHÉ-EN-FAMENNE

Camp Roi Albert
Chaussée de Liège 65
6900 Marche-en-Famenne
ci.mef@mil.be
Tél. 02 442 32 51

CENTRE D'INFORMATION MONS

Rue des Passages 16
7000 Mons
ci.mons@mil.be
Tél. 02 442 76 27

CENTRE D'INFORMATION NAMUR

Rue Joseph Durieux 80
5020 Flawinne
ci.namur@mil.be
Tél. 02 442 11 50

CENTRE D'INFORMATION BRUXELLES

École Royale Militaire
Avenue de Cortenbergh 125
1000 Bruxelles
cic.bxl@mil.be
Tél. 02 441 44 52



POC : Maj Margot Van Waeyenberghe – DGHR/HRB/R&S/MC Rue Bruyn 2, 1120 Neder-Over-Heembeek.
Éditeur responsable : DG StratCom Général-major Guido Hart – Rue d'Evere 1, 1140 Evere.



LA DÉFENSE



Travailler à la Défense. Plus qu'un job, une mission.

Aperçu des carrières 2024

.be

Les salaires, indemnités, primes et allocations peuvent être modifiés au cours de l'année de recrutement en fonction de l'indice et d'autres ajustements.
* Salaire mensuel net : ces montants sont valables pour les militaires célibataires, résidant en Belgique et sans personne à charge.
** Le candidat sous-officier de recrutement normal niveau B reçoit 80 % de son salaire pendant la formation s'il est âgé de plus de 18 ans.
*** Le barème salarial est fixé sur base du niveau de diplôme requis pour le poste vacant concerné, tel que mentionné dans la description du poste sur le site www.mil.be.

Aperçu des carrières 2024

CATÉGORIE	NIVEAU D'ÉTUDES MINIMUM	ÂGE MAXIMUM*	TYPE DE CONTRAT	FORMATION À LA DÉFENSE	REMARQUES
Soldat ou Matelot	Pas de diplôme exigé	30	Contrat à durée déterminée de 12 ans maximum (BDL)	Vous suivez une formation militaire et professionnelle en lien avec votre fonction.	Vous avez un contrat de 8 ans, prolongeable jusqu'à 12 ans avec une possibilité d'obtenir un contrat à durée indéterminée.
Sous-officier niveau C	Enseignement secondaire (CESS)	33	Contrat à durée indéterminée	Vous suivez une formation militaire et professionnelle en lien avec votre fonction.	
		30	Contrat à durée déterminée de 12 ans maximum (BDL)		Vous avez un contrat de 8 ans, prolongeable jusqu'à 12 ans avec une possibilité d'obtenir un contrat à durée indéterminée.
Sous-officier niveau B	Enseignement secondaire (CESS)	33	Contrat à durée indéterminée	Vous devenez militaire et réalisez un Bachelier dans une haute-école. Vos études sont payées par la Défense.	Vous recevez un salaire pendant vos études.
	Bachelier spécifique	33	Contrat à durée indéterminée	Vous suivez une formation militaire et professionnelle en lien avec votre fonction.	
	Bachelier spécifique	32	Contrat à durée déterminée de 12 ans maximum (BDL)	Vous suivez une formation militaire et professionnelle en lien avec votre fonction.	Vous avez un contrat de 8 ans, prolongeable jusqu'à 12 ans avec une possibilité d'obtenir un contrat à durée indéterminée.
	1 ^{ère} ou 2 ^{ème} année de Bachelier	33	Contrat à durée indéterminée	Vous devenez militaire et vous poursuivez vos études en haute-école. Vos études sont payées par la Défense.	Vous recevez un salaire pendant vos études.
Officier niveau B	Enseignement secondaire (CESS)	25	Contrat à durée déterminée de 16 ans maximum (cadre auxiliaire)	Vous suivez une formation militaire et professionnelle pour devenir pilote.	Vous avez un contrat de 13 ans, prolongeable jusqu'à 16 ans avec une possibilité d'obtenir un contrat à durée indéterminée.
	Enseignement secondaire (CESS)	33	Contrat à durée déterminée de 16 ans maximum (cadre auxiliaire)	Vous suivez une formation militaire et professionnelle pour devenir contrôleur aérien.	Vous avez un contrat de 13 ans, prolongeable jusqu'à 16 ans avec une possibilité d'obtenir un contrat à durée indéterminée.
	Bachelier	32	Contrat à durée déterminée de 12 ans maximum (BDL)	Vous suivez une formation militaire et professionnelle en lien avec votre fonction.	Vous avez un contrat de 8 ans, prolongeable jusqu'à 12 ans avec une possibilité d'obtenir un contrat à durée indéterminée.
Officier niveau A	Enseignement secondaire (CESS)	32		La Division Préparatoire à l'École Royale Militaire (DPERM). 1 année préparatoire aux examens d'entrée de l'ERM.	Vous recevez un salaire pendant vos études.
		33**	Contrat à durée indéterminée	Vous devenez militaire et étudiez en vue d'un Master à l'École Royale Militaire (ERM). Vos études sont payées par la Défense. <ul style="list-style-type: none"> • Faculté Polytechnique (POL) • Faculté de Sciences Sociales et Militaires (SSMW) 	Vous recevez un salaire pendant vos études.
	Enseignement secondaire (CESS)	33	Contrat à durée indéterminée	Vous devenez militaire et étudiez en vue d'obtenir un Master dans une université. Vos études sont payées par la Défense.	Concerne les études de Master en médecine ou dentisterie. Vous recevez un salaire pendant vos études.
				Vous devenez militaire et étudiez en vue d'obtenir un Master dans une haute-école. Vos études sont payées par la Défense.	Concerne les études d'Ingénieur industriel. Vous recevez un salaire pendant vos études.
				Vous devenez militaire et étudiez en vue d'obtenir un Master à l'Académie Maritime d'Anvers. Vos études sont payées par la Défense.	Vous recevez un salaire pendant vos études.
	1 ^{ère} ou 2 ^{ème} année de Bachelier	33	Contrat à durée indéterminée	Vous devenez militaire et poursuivez votre Bachelier ou Master. Vos études sont payées par la Défense.	Vous recevez un salaire pendant vos études.
	Master	32	Contrat à durée déterminée de 12 ans maximum (BDL)	Vous suivez une formation militaire et professionnelle en lien avec votre fonction.	Vous avez un contrat de 8 ans, prolongeable jusqu'à 12 ans avec une possibilité d'obtenir un contrat à durée indéterminée.
	Master spécifique	32	Contrat à durée déterminée de 12 ans maximum (BDL)	Vous suivez une formation militaire et professionnelle en lien avec votre fonction.	Vous avez un contrat de 8 ans, prolongeable jusqu'à 12 ans avec une possibilité d'obtenir un contrat à durée indéterminée.
					En fonction de la durée de vos études, une expérience professionnelle de 5 ou 10 ans est requise.

Remarque générale: à la Défense on ne signe pas un contrat mais un acte d'engagement.

* Âge maximum au 31/12/2024.

** Pilote : âge maximum : 25 ans au 31/12/2024.

Primes, indemnités et autres avantages

PRIMES POUR FONCTIONS SPECIFIQUES

Pilotes —

- L'élève-pilote reçoit une prime de vol trimestrielle de 1.293 € brut.
- Le pilote breveté (Sous-lieutenant) reçoit une prime de vol trimestrielle de 4.167 € brut.
- Au bout de 5 ans, le personnel détenteur du brevet de pilote ou du brevet supérieur de pilote (< 35 ans) reçoit une prime de carrière de 15.259 € brut. Ensuite, il reçoit une prime de 7.340 € brut par an.

Contrôleurs aériens brevetés —

Reçoivent une prime annuelle de 5.399 € brut.

Paracommandos —

Reçoivent, en fonction des qualifications acquises, une prime mensuelle entre 219 € et 579 € brut.

Plongeurs —

Reçoivent, en fonction des qualifications acquises, une prime mensuelle entre 219 € et 847 € brut.

Démineurs —

Reçoivent, en fonction des qualifications acquises, une prime mensuelle entre 489 € et 1.205 € brut.

PRESTATIONS*

Prestation de longue durée (par 24h) — € 45 € net.

Allocation pour un mois de mer — 2.243 € net (incluant 4 weekends, prestation de longue durée, prime de mer, ...).

Missions à l'étranger — En fonction de la nature et du lieu de l'opération, les militaires sont indemnisés pour leur participation aux missions extérieures. Le montant des allocations peut même dépasser celui du salaire. Exemple : un soldat de 18 ans qui part pour 4 mois en engagement opérationnel armé passif reçoit pour cela 16.913 € net. Sur place, il ne dépense presque rien. Les repas pendant les opérations, camps et exercices sont gratuits.

INDEMNITES ET ALLOCATIONS DIVERSES*

Pécule de vacances — 1.277 € net.

Prime de fin d'année — 1.047 € net.

Chèques-repas — Pour tous les militaires.

Budget communication — 15 € net par mois.

Autres indemnités — Indemnité de tenue, possibilité d'une prime de bilinguisme, prime de commandement, ...

AUTRES AVANTAGES

Congés —

- Les soldats et les sous-officiers disposent de 33 jours de congé.
- Les officiers disposent de 45 jours de congé.

Heures supplémentaires — Mise en place d'heures supplémentaires possible pour les soldats et sous-officiers.

Et également —

Gratuité des transports en commun entre le domicile et le lieu de travail, possibilité d'une indemnité de vélo, carte de réduction transports en communs pour usage privé, restaurant d'entreprise à prix démocratiques, assurance hospitalisation pour vous et réduction importante pour les membres de votre famille, offre de formations étendue (à suivre durant vos heures de travail), horaire de travail flexible (diffère selon les fonctions), sport pendant les heures de travail, diverses autres réductions (boutiques, parcs d'attraction, vacances,...), etc.

* Les calculs sont des montants minimums. Ils sont calculés pour un soldat de 18 ans célibataire, résidant en Belgique et sans personnes à charge. En fonction du grade, les montants seront plus élevés. Pas d'application pour les militaires en formation.